



PARLEMENT EUROPÉEN

Frank ENGEL
Député



Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB
40, Boulevard Napoléon 1er
L-2210 Luxembourg

Strasbourg, le 16 février 2011

Mesdames, Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre lettre du 9 février 2011 invitant les membres luxembourgeois du PE à présenter des amendements aux textes faisant partie du "paquet gouvernance économique".

Je tiens à vous signaler que ces textes, pour éloignés qu'ils soient d'une réponse adéquate et incisive aux questions de stabilité économique et monétaire de l'Union européenne, ne constituent pas moins une première étape d'une démarche qui, idéalement, aboutira non sur de la gouvernance, mais sur un gouvernement de l'Europe, en charge de gérer une véritable union politique, budgétaire et fiscale.

Les traités dans leur teneur actuelle ne permettent pas, hélas, de progresser vers la réalisation de cet objectif à un rythme convenable. En attendant que soient mises en chantier les modifications nécessaires, le paquet "gouvernance" est probablement ce qu'il y a de mieux à espérer. Je ne vous cache d'ailleurs pas que je considère comme excessivement difficile à mettre en œuvre une politique de combat des déséquilibres macroéconomiques qui opérerait en dehors du cadre d'une union économique et budgétaire digne de ce nom, et que je réserve pour l'instant mon approbation des textes afférents.

Cela étant, je ne peux partager ni vos propositions, ni les motivations qui les sous-tendent. Je suis de ceux qui croient à la discipline en matière de finances publiques et à la nécessité d'éviter durablement que les dépenses ne dépassent les recettes de manière structurelle. Le contraire, loin de contribuer à la croissance et à la création d'emplois, est destructeur de perspectives économiques stables. C'est une question de responsabilité devant les générations à venir.

frank.engel@europarl.europa.eu

ASP 12 E 153 B-1047 Bruxelles - Tel + 32 2 28 45162 - Fax + 32 2 28 49162
LOW T 09 091 F-67070 Strasbourg - Tel + 33 3 88 1 75162 - Fax + 33 3 88 1 79162



Frank ENGEL
Député

Aucune catégorie de dépenses publiques n'a vocation à se soustraire à ce principe. Ce qui est vrai pour n'importe quel ménage ne saurait l'être moins pour un Etat ou une autre collectivité territoriale. C'est vrai également pour l'Union européenne. Dès lors, je ne soumettrai pas d'amendements aux textes du paquet qui seraient en ligne avec vos suggestions. Bien au contraire, je viserai davantage d'automatisme, davantage de rigueur et davantage de convergence de finances publiques équilibrées.

Vos propositions encourageraient à mon sens la poursuite de politiques qui ont mené à la banqueroute d'Etat, et à l'impossibilité pour des Etats en faillite de mener une quelconque politique de soutien ou de secours social. Ce qui semble attrayant pour une partie de la génération actuelle entraîne la déconfiture des prochaines. Poursuivre sur la voie des extravagances budgétaires du passé sur le dos des Européens de demain n'est pas une option pour moi.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Frank Engel
Député européen

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Frank Engel", written in a cursive style.